

## Compte rendu de la commission « Vie locale » du Conseil de développement du 8 décembre 2009, à Lazer

Présents : Alain MONTAY, Auguste TRUPHEME, Marie ALCARAZ, Daniel CHIAPPINO, Jean-Luc LAMI, Claude GUILLEMIN, Sylvain AUBRY

Ordre du jour :

- Présentation d'un premier état des lieux sur le schéma de services
- Discussion des thématiques à développer par la suite
- Préparation de l'animation territoriale autour du schéma de services
- Questions diverses

### **1. Présentation des résultats**

---

Tout d'abord, un bref rappel de la méthodologie utilisée pour élaborer le schéma de services et du phasage dans le temps des étapes de l'élaboration est présenté à la commission. (*Diapos 2 à 5*)

Les résultats du recensement des services rendus à la population et l'enquête sur la satisfaction de ces services auprès de plus de 400 personnes du Pays sont présents dans la présentation jointe à ce document. (*Diapos 6 à 32*)

D'une part, le recensement des services confirme qu'en des termes quantitatifs, la présence des services se concentre dans les pôles urbains du Pays, à savoir Sisteron et Laragne. On se rend compte que les services marchands privés (commerces et entreprises) et les structures du domaine des sports, de la culture et des loisirs sont largement majoritaires parmi les 18 bouquets de services que le recensement encadrait.

D'autre part, concernant l'enquête menée auprès des habitants du Pays, les domaines prioritaires qui ressortent en termes de besoins à satisfaire sont les suivants :

- Les transports, à 27%
- La santé, à 12,7%
- L'emploi, à 12,4%
- Les services publics marchands (edf, gdf, France télécom, la poste), à 9,9%

L'analyse détaillée des commentaires émis sur ces sujets, ainsi que les taux de satisfaction, par communautés de communes sont dans le diaporama joint à ce compte-rendu.

### **2. Réactions de la commission**

---

Au sujet des thématiques abordées, la commission souhaite avoir une extraction des structures du domaine de l'enfance et de la jeunesse. De plus un membre précise que la DDJS, possède toutes les données concernant ces structures. Ces données permettraient de

mettre sur pied un état des lieux précis sur l'état de l'offre en direction de ce public parfois difficile à capter et à cerner.

Toujours sur cette tranche d'âge, leur représentation dans l'échantillon des personnes enquêtées semble réduite en comparaison des autres tranches d'âges. Du fait que l'enquête n'est pas totalement terminée et qu'il reste une trentaine de questionnaires à passer pour atteindre les 450, un accent sera mis sur cette tranche d'âge pour remonter le niveau de leur représentation.

Le constat de la grande prédominance du domaine des transports, parmi les domaines à améliorer en priorité ressortant de l'enquête, n'étonne pas outre mesure les membres de la commission et confirme le sentiment qu'ils avaient auparavant.

#### *La petite enfance : Diapos 25 et 26*

Un membre de la commission s'interroge sur l'évolution croissante des zones commerciales de Sisteron et de Laragne, en rappelant qu'il va falloir imaginer des modes de garde en ces endroits car de besoins s'y feront sentir. Est donné l'exemple de micro-crèches itinérantes mises en place sur d'autres Pays, de crèches d'entreprises ou interentreprises. Le RAM (réseau d'assistantes maternelles doit aussi être le sujet d'une réflexion. Il offre en effet une alternative efficace à la crèche, il faut cependant penser à la formation de ce personnel pour structurer davantage ce réseau.

#### *L'enfance-jeunesse : Diapo 27*

La question est posée de la ou des politique (s) à conduire pour inciter les jeunes à ne pas quitter le territoire. Une réflexion transversale doit être menée, en croisant les thématiques de la jeunesse, de l'emploi, de la santé et du logement. Il est souligné que les jeunes ont besoins d'espaces de dialogues en lien avec les élus locaux, les entreprises et que ce dialogue doit être intergénérationnel.

Quelques idées d'action allant dans ce sens sont émises pour pallier aux problèmes rencontrés (vieillesse de la population, manque d'emplois sur le territoire, poussant les jeunes à partir vers Gap ou d'autres centres urbains) :

- Pour l'emploi, un partenariat pourrait être imaginé entre les entreprises locales et les collectivités pour mettre en place un système d'aide à l'embauche de jeunes du territoire.
- Une sensibilisation des élus serait une bonne chose à imaginer dans ce contexte nécessitant une forte mobilisation des pouvoirs publics locaux.
- Un exemple est donné d'un service « jeunesse-insertion », créé dans l'Hérault, et inscrit dans un partenariat fort avec les entreprises locales. Un tutorat des jeunes est instauré avec les entreprises, via le CCAS. Ce tutorat, d'une durée de deux ans, aidant à la fois pour trouver un emploi mais également pour passer le permis de conduire permettait de construire de manière personnalisée, un vrai projet de vie.
- Les structures du type « mission jeunes » manque quelque peu de visibilité pour le public cible qui ne fait pas assez appel à ces services de bonne qualité.

### *Les services marchands privés : Diapos 28 à 31*

La commission relève qu'un équilibre est à trouver entre le développement important de zones commerciales et le maintien des commerces de proximité.

Les circuits courts, en lien avec la thématique de l'économie sociale et solidaire, est un thème que la commission aimerait voir se développer pour aider le secteur.

### *La Santé : Diapos 17, 18 et 19*

Certains membres de la commission considèrent ce problème comme le plus préoccupant. Non seulement l'impact sur la population est très néfaste, l'attractivité du territoire s'en ressent mais aussi le potentiel touristique. Il apparaît clairement qu'à l'échelle des deux départements 04 et 05, le territoire compris entre Gap et Manosque connaît actuellement une dégradation inquiétante des services hospitaliers, notamment sur Sisteron, dont la disparition de certains services se fait au bénéfice des hôpitaux de Gap et Manosque.

Cette détérioration a, comme on vient de le dire, des impacts importants sur la vie de la population et pour le territoire du Pays en général.

## **3. Proposition de thématiques à développer dans les focus groupes**

Les focus groupes seront mis en place dès la fin du mois de janvier et jusqu'à la fin du mois de février, menés dans chaque EPCI, de manière à réunir l'ensemble des acteurs locaux pour s'exprimer et mener une réflexion commune sur des thématiques validées en comité de pilotage le 21 décembre. Les premières idées de thématiques à aborder ont émergées de la commission Vie Locale du conseil de développement.

Le domaine des transports peut se croiser avec toutes les autres thématiques. De plus, il est le domaine prioritaire à développer pour les sondés. La commission propose donc qu'il soit croisé avec les autres thématiques. Les modalités de ces réunions restent à définir.

Voici donc les thématiques sur lesquelles la réflexion doit être menée :

- *Transports*
- *Santé*
- *Emploi*
- *Jeunesse*
- *Petite enfance*
- *Services à domicile*
- *Culture, sports et loisirs*

